



***Affiliez-vous
maintenant
à l'UKB !***

Kiné Varia news

La patience face à la pandémie

Parution : trimestriel - N°431 - Septembre 2020 - Editeur responsable : Yves Ralet - Avenue Georges Lemaitre 19 - 6041 Gosselies



**L'Inami augmente sa prise en charge
pour les patients COVID-19 hospitalisés**



Mon cabinet ? Toujours et partout.

KINESITHERAPIE • OSTEOPATHIE • ACUPUNCTURE • ET PLUS...

ADAPTEZ CHAQUE CABINET EN FONCTION DE VOS BESOINS AVEC KINEQUICK CONNECT

Connectez-vous à partir de différents appareils. De cette façon, vous avez accès à toutes vos données partout et à tout moment.

-  La mutualité et le statut du patient sont ajustés automatiquement via MyCareNet à chaque traitement.
-  Laissez vos patients prendre des rendez-vous en ligne.
-  Physiotoools. Faites des schémas avec des images ou vidéos et suivez le progrès du patient dans KineQuick.
-  Sms et e-mail pour rappel de rendez-vous automatique.
-  Contribuez au développement de KineQuick Connect grâce à notre outil de suggestion.



Grâce à la grande facilité d'utilisation de KineQuick Connect, notre logiciel est intelligible pour tout le monde. Vous ne devez pas nous croire sur parole. **Essayez notre logiciel pendant 6 mois, gratuit et sans aucune obligation.** Parions que vous ne le regretterez pas ?

Surfez vers www.kinequickconnect.be et découvrez rapidement comment KineQuick s'intègre dans votre vie.

Le Kiné-Varia News paraît 4x par an.
Parutions en
mars - juin - septembre - décembre.

Les textes et annonces du Kiné-Varia News
doivent parvenir au secrétariat de l'U.K.B.
au plus tard un mois avant la parution.

Les articles signés,
mais aussi les publicités n'engagent
que la responsabilité
de leurs auteurs (ou leurs mandants) :
leurs opinions ne coïncident pas
nécessairement avec les vues de l'U.K.B.

Le Kiné-Varia News se réserve le droit de refuser
toute publicité ou texte pouvant nuire
à la profession sans devoir en donner les motifs.

Conformément aux décisions
de la jurisprudence, l'éditeur
d'une revue n'est pas responsable
des erreurs commises involontairement
dans le cours de l'ouvrage.

LA PUBLICITE EST UN SUPPORT
POUR LE KINE-VARIA NEWS.
ELLE N'ENGAGE CEPENDANT EN AUCUNE
FACON LA PHILOSOPHIE DE L'U.K.B.

Rédacteur en chef et éditeur responsable :
Yves RALET

Réalisation :
Isabelle BLAMPAIN,
Frédéric GIBON, Manuel JACQUEMIN,
Guy POSTIAUX, Yves RALET,
André ROUSSEAU et Jean VERMEULEN

Conception et impression :
www.imprimerieguillaume.be

Prochaine parution :
Kiné-Varia News n° 432
Décembre 2020 - 14.000 ex.
Parution décembre 2020

TOUT TEXTE OU PARTIE DE TEXTE
NE PEUT ETRE COPIE OU PHOTOCOPIE,
QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION,
SANS L'AUTORISATION DE L'U.K.B.
TOUTE INFRACTION PEUT ENTRAINER
DES POURSUITES JUDICIAIRES.

IMPORTANT !

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOTRE SECRETARIAT DISPOSE

D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE
+32 (0)71 41 08 34

D'UNE ADRESSE E-MAIL
secretariat@serk-ukb.be

D'UN SITE INTERNET
www.webkine.be

D'UN SECRETARIAT
Avenue Georges Lemaître 19
6041 Gosselies

sommaire



3

Editorial

Etre patient !



4-5

Actualités

Kinésithérapie pour les patients
COVID-19 hospitalisés :
l'Inami augmente sa prise en charge



6

Allocation parentale COVID-19
pour indépendants
prolongée jusqu'à fin septembre



9

Une prime pour la promotion
de la qualité des soins en kinésithérapie



10

Cotisations : 4 mois offerts ! Septembre 2020-décembre 2021

Affiliez-vous maintenant à l'UKB

11

Avantages 2020-2021



12

Actualités

Quelles aides en matière
de lois sociales,
et de revenu de remplacement

14

COVID-19 :
impact sur les dépenses Inami



16 à 21

Formations et conférences SERK



22

Actualités

Mieux soigner par la qualité
des soins donnés

23

Convocations

Assemblées Générales UKB et SERK

24

Petites annonces



DEPUIS 1982, L'UKB,
UNE QUESTION DE BON SENS
UN ENGAGEMENT VITAL
POUR L'AVENIR



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

LE COLLÈGE BELGE D'OSTÉOPATHIE
ÉVEIL DU FEELING ET RIGUEUR SCIENTIFIQUE



DEVENEZ OSTÉOPATHE

JOURNÉES
PORTES OUVERTES 2020

Cette fois c'est décidé ?
Vous passez à l'ostéopathie ?

Venez assister gratuitement à nos cours
durant nos journées portes ouvertes
organisées aux dates suivantes :

05 SEPTEMBRE 2020
26 SEPTEMBRE 2020
10 OCTOBRE 2020
de 10h à 13h

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

✓ Une longue expérience :

Le Collège Belge d'Ostéopathie (CBO) propose, depuis 1987, une formation qui perpétue la tradition de l'ostéopathie anglo-saxonne. Le C.B.O. est **en filiation avec l'European School of Osteopathy (E.S.O. Maidstone)**.

✓ Une formation de qualité :

L'enseignement répond aux normes strictes édictées par l'Académie d'Ostéopathie de Belgique. Il est conforme aux prescriptions européennes pour la formation des praticiens de santé à haut degré de responsabilité.

✓ La reconnaissance :

La formation du C.B.O. est agréée par la Société Belge d'Ostéopathie, union professionnelle (UPOB) et permet l'obtention du diplôme d'ostéopathe D.O. qui s'est imposé comme garant de la compétence professionnelle.



Le Collège Belge
d'Ostéopathie

www.c-b-o-org E : info@c-b-o.org

CBO, Collège belge d'Ostéopathie, Avenue Hippocrate 91,
1200 Bruxelles, 02 762 34 45

Etre patient !

Non, ce n'est pas du malade, traumatisé, opéré, ... à rééduquer dont nous parlons mais de la PATIENCE nécessaire pour faire face à la pandémie.

Nous étions déjà soulagés de constater que les mesures de confinements se relâchaient progressivement vu le bon résultat des dernières statistiques. Et voilà qu'on nous annonce une deuxième vague d'infection massive mondiale.

On n'est pas sorti de l'auberge et plus que jamais le virus n'est pas prêt de disparaître, que du contraire.

Est-ce dû à la diminution des mesures d'hygiène ; au laxisme de certains qui ne supportent rien et ne font que ce qui leur plaît, c'est possible mais c'est une réalité : les nouveaux cas augmentent en proportion exponentielle et remettent en question les mesures sanitaires strictes.

Autre réalité mondiale, les couleurs de la pandémie attribuées aux communes, régions, pays... suivant leurs taux de contaminations, qui varient suivant l'influence du gouvernement, du comité scientifique, de la cellule de crise ou même du bourgmestre... vous vous endormez en zone verte et vous vous réveillez en zone rouge !

En Belgique, comme d'habitude, les informations se bousculent dans un désordre parfait qui mettent l'auditeur dans un flou artistique que nous, kinésithérapeutes, nous connaissons bien par les interprétations de notre nomenclature.

Bref le seul mot d'ordre et de bon sens doit vous guider : nous sommes devant un ennemi invisible et redoutable et vous avez le devoir de vous protéger ainsi que vos proches et vos patients, par les mesures sanitaires strictes que nous connaissons.

Notre seul salut sera la sortie d'un vaccin efficace et une vaccination mondiale qui n'est pas pour demain.

En attendant ces jours meilleurs, des administrateurs aidés par notre secrétariat ne cessent de recueillir les renseignements utiles pour votre information. Nous les publions immédiatement sur nos canaux de communication (www.webkine.be – Newsletter – Facebook UKB) afin de vous épargner le temps de recherches fastidieuses.

Nous sommes là pour vous simplifier la vie et vous aider, c'est le but de notre association.

Je profite pour vous encourager à participer à notre assemblée générale (voir page intérieure) reportée de mars à octobre par le coronavirus. Nous vous garantissons, si c'est encore nécessaire, toutes les mesures d'hygiène et de distanciation sociale réglementaires.

Venez participer à la vie de l'UKB, nous avons besoin de vous, de votre aide, de vos critiques, de votre présence, même comme administrateur.

Merci pour votre soutien, bon courage à tous et que l'UKB vous soit utile.



Yves Ralet,
Secrétaire Général de l'UKB



Kinésithérapie pour les patients COVID-19 hospitalisés : l'Inami augmente sa prise en charge

Remboursement d'une 2^e séance de kinésithérapie par jour pour les patients Covid-19 hospitalisés

Il s'agit d'une 2^e séance individuelle de kinésithérapie dans la même journée, d'une durée globale moyenne de 30 minutes.

Ces prestations sont associées aux prestations complémentaires pour la rééducation pluridisciplinaire des patients COVID-19.

POUR QUEL PATIENTS ?

Cette 2^e séance quotidienne de kinésithérapie est destinée aux «patients COVID-19», hospitalisés après un séjour aux soins intensifs, et ce, pendant le reste de la durée d'hospitalisation.

Par «patient COVID-19», il faut entendre :

- soit une personne avec un diagnostic de COVID-19 confirmé par un test de laboratoire ;
- soit une personne dont le test de laboratoire pour COVID-19 est revenu négatif mais pour laquelle le diagnostic de COVID-19 est néanmoins retenu sur la base d'une présentation clinique évocatrice ET d'un scanner thoracique compatible.

COMMENT FACTURER CETTE PRESTATION À L'ASSURANCE SOINS DE SANTÉ ?

En tant que kinésithérapeute, vous pouvez facturer cette prestation en utilisant le code **518081**.

Les honoraires de cette 2^e séance s'élèvent à 22,26 euros.

QUELS PRINCIPES RESPECTER POUR POUVOIR FACTURER CETTE PRESTATION ?

- Vous pouvez attester une 2^e séance individuelle de kinésithérapie dans la même journée pour un patient COVID-19 hospitalisé, après un séjour aux soins intensifs, et ce, pendant le reste de la durée d'hospitalisation.
- Vous devez disposer d'une prescription médicale mentionnant clairement la nécessité de cette 2^e séance d'une durée globale moyenne de 30 minutes.

Cette prescription doit spécifier les éléments suivants :

- la problématique du patient liée au COVID-19 ;
- la date de sa sortie des soins intensifs.

Si nécessaire, vous devrez pouvoir montrer une copie de la prescription au médecin conseil de la mutualité dans le cadre d'un contrôle a posteriori.

- Vous pouvez attester cette prestation uniquement si vous l'avez effectuée au moins 3 heures après la prestation précédente.
- Comme toutes les autres prestations de l'article 7, cette 2^e séance le même jour n'est pas cumulable avec les prestations de l'article 22 de la nomenclature, ni avec les prestations 557944 (2^e séance de rééducation) ou 557981 (honoraires supplémentaires).
- Le patient ne paie aucune part personnelle (pas de ticket modérateur).
- Aucun supplément d'honoraires ne peut être facturé, ni au patient, ni à l'assurance soins de santé.
- Vous devez appliquer le tiers-payant.

Revalorisation des honoraires pour la 1^{ère} séance de kinésithérapie des patients Covid-19 hospitalisés

POUR QUELLE PRESTATION FACTURER CE MONTANT COMPLÉMENTAIRE À L'ASSURANCE SOINS DE SANTÉ ?

En tant que kinésithérapeute, vous pouvez facturer ce montant complémentaire à l'assurance soins de santé lorsque vous attestez la séance individuelle de kinésithérapie d'une durée de 30 minutes, attestée via le code 560501.

POUR QUELS PATIENTS ?

Cette majoration est destinée au traitement des «patients COVID-19» hospitalisés aux soins intensifs ou qui l'ont été.

Par «patient COVID-19», il faut entendre :

- soit une personne avec un diagnostic de COVID-19 confirmé par un test de laboratoire ;
- soit une personne dont le test de laboratoire pour COVID-19 est revenu négatif mais pour laquelle le diagnostic de COVID-19 est néanmoins retenu sur la base d'une présentation clinique évocatrice ET d'un scanner thoracique compatible.

COMMENT FACTURER CE MONTANT COMPLÉMENTAIRE ?

En tant que kinésithérapeute, vous pouvez facturer ce montant complémentaire en utilisant le pseudocode **518103**.

Cette majoration correspond à un montant de 11,13 euros.

QUELS PRINCIPES RESPECTER POUR POUVOIR FACTURER CE MONTANT COMPLÉMENTAIRE ?

- Le patient ne paie aucune part personnelle (pas de ticket modérateur).
- Aucun autre supplément d'honoraire ne peut être facturé, ni au patient ni à l'assurance soins de santé.
- Vous devez appliquer le tiers-payant.

PENDANT QUELLE PÉRIODE S'APPLIQUENT CES MESURES ?

Les mesures exceptionnelles et temporaires sont d'application à partir du 14 mars 2020 et se poursuivront tant que durera la crise Covid-19 (la date de fin n'est pas encore déterminée).

DES QUESTIONS ?

- Concernant les mesures que nous prenons pendant cette crise COVID-19 pour assurer la continuité des soins et de leur remboursement, les dispensateurs de soins de santé peuvent poser leurs questions à covid19@riziv-inami.fgov.be
- Pour toute autre question liée à la crise du Covid-19 : www.info-coronavirus.be ou 0800 14 689 de 9h à 17h.

Source : www.inami.be

Dernière mise à jour 09 juillet 2020

SE FORMER À LA

MICROKINÉSITHÉRAPIE

UNE AIDE EFFICACE POUR AIDER VOS PATIENTS À RETROUVER UN ÉQUILIBRE DE SANTÉ



L'ACTION DU MICROKINÉSITHÉRAPEUTE :

Entre ses mains il identifie les tissus en dysfonctionnement et les met en relation avec les étiologies responsables par une micropalpation sur des zones «cartographiées» grâce à l'embryologie et la phylogenèse. Il peut ensuite les stimuler de manière à ré-informer l'organisme pour déclencher les mécanismes auto-correcteurs spécifiques.

Formation réservée aux Kinésithérapeutes, aux Médecins et aux Ostéopathes (unif.)

Premier niveau : 3 stages théoriques de 2 jours + 3 stages pratiques de 1 jour

- **Stage A** : L'ensemble musculo-squelettique du rachis : 16 - 17 octobre 2020
- **Stage B** : L'ensemble musculo-squelettique du crâne et des membres avec leur correspondance viscérale : 11 - 12 décembre 2020
- **Stage C** : Le système nerveux : 26 - 27 février 2021

Chaque stage est immédiatement utilisable dans la pratique quotidienne.

Un certificat de compétence en Microkinésithérapie est délivré.

Tarifs 2020 - 2021 : 499 € par stage de 2 jours - 179 € par stage pratique d'1 jour (Possibilité de financement)
Plus d'info au 0475/927.939 – abmicrokines@gmail.com – www.microkinebelgique.be



Allocation parentale COVID-19 pour indépendants prolongée jusqu'en fin septembre

«Une mesure supplémentaire pour davantage encore permettre aux indépendants de mieux concilier vie professionnelle et familiale en cette période compliquée» souligne D. DUCARME

A l'initiative du Ministre des Indépendants Denis DUCARME, l'allocation parentale COVID19 au profit des travailleurs indépendants a été prolongée jusqu'au 30 septembre par le Conseil des ministres. A l'instar des salariés, le montant de cette allocation augmentera pour certains bénéficiaires. Une mesure dont le budget est estimé à 4,5 millions d'euros.

Le Ministre des Indépendants Denis DUCARME : «J'avais déjà pu obtenir une prolongation de l'allocation parentale COVID19 en juillet et en août afin que les indépendants puissent mieux concilier leur vie familiale et leurs impératifs professionnels. De nombreux parents indépendants ont en effet repris leur activité sans nécessairement disposer d'une solution de garde pour leurs enfants. Une situation qui risque de se prolonger pendant les vacances d'été.»

«La rentrée de septembre sera aussi un moment particulier. De nombreux enfants n'ont pu se rendre à l'école pendant plusieurs mois. Certains ont pu retourner à l'école ces dernières semaines mais dans un contexte très particulier. Il est donc important de permettre aux parents indépendants de prendre le temps nécessaire pour accompagner au mieux leurs enfants au moment de la rentrée scolaire. Voilà pourquoi j'ai pu obtenir du Conseil des ministres que cette allocation parentale COVID soit prolongée jusqu'en fin septembre.»

L'allocation parentale COVID19 initiée par le Ministre DUCARME s'adresse initialement aux travailleurs indépendants à titre principal qui ont poursuivi ou repris leurs activités en mai et juin, mais qui ont été amenés à réduire leur temps de

travail pour s'occuper d'un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans ou en situation de handicap. La mesure a été une première fois étendue pour juillet et août en raison de la difficulté de trouver des solutions de garde pour les enfants pendant les vacances d'été.

Toutefois, après 6 mois sans école ou, il ne sera pas facile pour les enfants, notamment les plus jeunes, de s'adapter à nouveau au milieu scolaire. Denis DUCARME a obtenu dès lors de prolonger l'allocation parentale COVID19 jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le Conseil des Ministres a également approuvé l'augmentation du montant de l'allocation pour le travailleur indépendant cohabitant exclusivement avec un ou plusieurs enfants dont il a la charge (famille monoparentale). A partir de juillet, à l'instar des travailleurs salariés, le montant atteindra donc 1.050,00 euros pour le travailleur indépendant isolé, au lieu de 875,00 euros auparavant. Le montant de base s'élève à 532,24 euros, mais est augmenté à 638,69 euros lorsqu'il s'agit d'un enfant handicapé.

Cette mesure vise la garde d'enfants de moins de 12 ans ou en situation de handicap, en raison de la crise COVID19. Pour pouvoir prétendre à l'indemnité, le travailleur indépendant doit interrompre partiellement son activité pour prendre en charge la garde d'un ou plusieurs enfants.

L'allocation parentale n'est pas cumulable avec le droit passerelle auquel les indépendants peuvent déjà prétendre.

Le coût de la mesure de prolongation pour le mois de septembre 2020 et de l'augmentation du barème de l'allocation à partir de juillet 2020 est estimé à **4,5 millions euros**

Source : Cabinet du Ministre des Indépendants
Denis Ducarme

	Mai et juin	Juillet, août et septembre
Famille sans enfant handicapé :		
- Montant de base	532,24 €	532,24 €
- Montant famille monoparentale	875,00 €	1.050,00 €
Famille avec enfant handicapé :		
- Montant de base	532,24 €	638,69 €
- Montant famille monoparentale	875,00 €	1.050,00 €



de Yannick SACHET
Orthokinésiste, ostéopathe
Chargé de formation

POURQUOI SOIGNER EN MOUVEMENT ?

La manipulation orthokinésique est la première méthode de thérapie manuelle posturale qui traite le patient debout, en mouvement et en pleines tensions. Elle est avant-gardiste par le fait qu'elle soigne des muscles et des fascias en les sollicitant dans les gestes qui sont à l'origine de la blessure.

Yannick Sachet fait partie des orthokinésistes les plus expérimentés en Europe. Dans cette interview, il nous fait part des changements que cette méthode apporte au quotidien à ses patients.



Pourquoi pensez-vous qu'il est intéressant de manipuler un patient en mouvement ?

La majorité des lésions se font en mouvement : lors d'activités sportives, à la marche, etc. Dès nos études, nous avons appris à manipuler le patient en position couchée sur notre table d'examen. Pourtant, le corps sort de sa gravité et nous le déconnectons des tensions qui peuvent être à l'origine de ses douleurs posturales. Le cerveau est doté de ce que nous appelons, **une mémoire lésionnelle**. C'est-à-dire, qu'il se souvient dans quelle circonstance une lésion est arrivée. À chaque fois que le patient va recréer ce geste, il va y avoir une hésitation au moment de l'amplitude atteinte. Cet évitement microscopique est un **trouble proprioceptif dynamique** qui occasionne à la longue des tensions musculaires et fasciales de défense. En demandant au patient de faire ce mouvement et en le traitant simultanément, nous envoyons des signaux au cerveau qui vont favoriser un recalibrage du geste et une réharmonisation des tensions musculaires, fasciales et articulaires.

En fonction du bilan orthokinésique (postural et dynamique, nommé OPS), d'autres traitements complémentaires à la manipulation peuvent s'avérer nécessaires pour rééquilibrer et ancrer durablement un trouble proprioceptif posturo-dynamique".

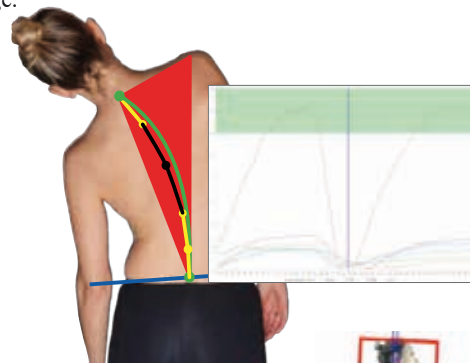
Quels traitements propose l'orthokinésie pour un effet durable ?

L'orthokinésie offre un panel de traitements proprioceptifs dynamiques qui soulagent aussi bien les sportifs de haut niveau que des personnes âgées. J'utilise quotidiennement, en plus de la manipulation orthokinésique, les solutions orthopédiques actives et les sangles élastiques posturales (modulables).



Qu'apporte le bilan OPS "Orthopédie Posture Sport" ?

Le protocole OPS me permet de détecter les troubles proprioceptifs dynamiques qu'on ne peut pas voir à l'oeil nu. Grâce à la technologie du logiciel Clinique OPS, il est possible d'analyser des déficiences posturales statiques et dynamiques (posture, dos, pieds...) avec précision pour objectiver et comparer l'efficacité du traitement choisi. Il est aussi intéressant en prévention dès le plus jeune âge.



FORMATION EN ORTHOKINESIE

De l'analyse aux traitements posturaux ortho-dynamiques.

1. L'évaluation des déséquilibres et des mécanismes étiologiques posturaux et dynamiques via le protocole OPS.
2. La thérapie manuelle en mouvement qui corrige le geste lésionnel.
3. La rééducation posturale actives avec des sangles élastiques modulables et adaptables.
4. Les outils orthopédiques actifs qui facilitent la reprogrammation des capteurs posturaux en dynamique pour des résultats durables.

Intervenants :

Christophe Otte. Dipl. en kinésithérapie, ostéopathie, podologie, orthopédie, posturologie.
Yannick Sachet. Dipl. en ostéopathie, posturologie, orthokinésie.

Durée : 2 modules de 4 jours.

Lieux : Bruxelles, Paris, Lyon, Genève, Luxembourg...

Dates : à découvrir sur le site www.orthokinesie.com.

Inscriptions et infos via : secretariat@orthokinesie.com

France : 06 86 71 89 32 - Belgique : 0478 77 14 10 - Suisse : 078 808 07 45 - Luxembourg : 26 12 38 96

**FORMATION HOLISTIQUE
POUR KINÉSITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES, MÉDECINS,
CHIROPRACTICIENS, THÉRAPEUTES MANUELS.**



THÉRAPIE MANUELLE ANALYTIQUE®

Anatomie palpatoire, thérapies de Cyriax, viscérales, crâniennes, neuro-dynamiques, fasciales, normalisations articulaires directes, techniques d'inhibition (Jones), crânio-sacrales, podo-posturales, orthokinésie et énergétiques (acupression).

CONTACT

www.kineformation.eu /  kiné Formation / jules.boone@skynet.be
Jules Boone : rue Moneau,133 B-5500 Falmignoul
Tél : (+32) 477 26 23 21

All FACT N°1 de la Tarification pour Kiné

Nous contacter +32 (0)473 61 56 01 - +32 (0)71 11 55 42
Mail : info@allfact.be

VOUS ÊTES KINÉ INDÉPENDANT ?

FATIGUÉ PAR LE TRAVAIL ADMINISTRATIF

TESTEZ NOTRE SOLUTION GLOBALE SUR MESURE

TARIFICATION

GESTION DES PAIEMENTS

RÉCUPÉRATION DES HONORAIRES

WWW.ALLFACT.BE

Bénéficier de la prime INAMI de 800€

All FACT utilise un logiciel de tarification reconnu par l'INAMI,
en collaboration avec notre société vous bénéficiez de nombreux avantages !





Une prime pour la promotion de la qualité des soins en kinésithérapie

En tant que kinésithérapeute, vous pouvez promouvoir la qualité des soins notamment en suivant des formations ou en participant à des sessions de peer-review. Si vous répondez aux critères fixés pour cette promotion de la qualité, l'Inami vous verse une prime.

Qu'est-ce que la « prime à la promotion de la qualité » ?

Il s'agit d'une prime de 2.000 euros que nous versons annuellement aux kinésithérapeutes qui s'inscrivent dans un cycle de promotion de la qualité, par exemple en participant à des formations ou à des sessions de peer-review. Votre engagement dans la promotion de la qualité est évalué par période de 3 ans, selon différents axes et sur base de 3 types de critères : généraux, annuels et portant sur l'ensemble du cycle de 3 ans.

Quand vous engager dans un cycle de promotion de la qualité ?

Le cycle actuel a commencé le 1^{er} janvier 2019 et se termine le 31 décembre 2021. Toutefois, pour vous engager dans un cycle de promotion de la qualité, vous ne devez pas attendre le début d'une période. Vous pouvez le faire quand vous le souhaitez. L'inscription dans le cycle est automatique si, en tant que kinésithérapeute disposant d'un agrément et d'un numéro INAMI, vous créez votre Portfolio PE-online, dans lequel vous pourrez enregistrer vos activités dans le cadre de la promotion de la qualité.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette prime ?

Pour bénéficier de la prime pour les 2 premières années du cycle, vous devez :

- avoir un numéro INAMI de kinésithérapeute ;
- répondre aux critères annuels et généraux de la qualité.

Pour bénéficier de la prime pour la 3^e année de la période, vous devez aussi avoir rempli les critères relatifs à la période de 3 ans. Vous trouvez toutes les informations sur les critères d'obtention de cette prime dans le règlement de Pro-Q-Kiné.

Comment obtenir votre prime ?

Vous ne devez pas faire de demande pour obtenir la prime. Actuellement, l'ASBL Pro-Q-Kiné gère les données de la promotion de la qualité via la plateforme PE-online, et nous transmet la liste des kinésithérapeutes susceptibles de bénéficier de la prime. Par contre, pour obtenir la prime, vous devez donc veiller à ce que toutes les informations se trouvant dans votre portfolio PE-online soient à jour (évaluations, formation continue, peer-review, etc.).

Quand recevez-vous votre prime ?

La vérification des critères d'une année se clôture le dernier jour du mois de février de l'année suivante. Les critères 2020 seront donc vérifiés au plus tard le 28 février 2021. Si les données que vous avez communiquées sont incorrectes, l'Inami ne pourra pas vous verser de prime pour la promotion de la qualité. L'Inami paie la prime sur base des données qu'elle reçoit de Pro-Q-Kiné et de ses propres données. Celui-ci verse le montant sur le compte que vous aurez indiqué dans MyInami. Vous recevrez donc votre prime pour l'année 2020 dans le courant de 2021.

Source : www.inami.be



Conférence : 10 SEPTEMBRE 2020 à 20h15 L'organisation biomécanique de la scoliose Son traitement en Rééducation Posturale Globale

NOUVEAU LIEU :

Université de Namur - Auditoire PA01/PA02
Rue de Bruxelles 61 à 5000 Namur
Accès par le sentier Thomas, via la rue Grangagnage

La conférence sera donnée par **Philippe Souchard (créateur de la méthode RPG)**
Agréée par POK et accréditation demandée pour les médecins

Entrée : 5€

Inscriptions obligatoires :

murielandre.kine@yahoo.fr - 0477/268025 - Namur
laurencewillemyns@hotmail.com - 0478/357365 - Liège
Sur le site de RPG Belgique (agenda) www.kine-rpg.be

Parking gratuit à disposition : accès rue Grandgagnage





Affiliez-vous maintenant à l'UKB ...
et recevez de nombreux avantages !

4 MOIS GRATUITS*

** Septembre, octobre, novembre et décembre 2020 offert avec votre affiliation 2021*

- Ménage de kinés (2 x 120€)
- Membre effectif
- En association (par kinésithérapeute)
- Membre diplômé en 2019
- Membre diplômé en 2020
- Salarié
- Pensionné
- Stagiaire et futur diplômé 2020
(cette cotisation est valable pour toute l'année)

VERSEMENT ANNUEL

ORDRE PERMANENT

240 €	60 €
200 €	50 €
140 €	35 €
130 €	32,50 €
130 €	32,50 €
130 €	32,50 €
55 €	
GRATUIT	

N'hésitez pas à nous rejoindre en effectuant le versement (voir catégorie de votre cotisation ci-dessus) sur le compte :

IBAN-BE92 7775 9181 1123 • BIC-GKCCBEBB

**en y mentionnant vos coordonnées et en communication :
membre UKB - cotisation 2021**

Votre affiliation à l'UKB vous donne droit à des réductions substantielles sur de nombreux produits et avantages qui vous rembourseront votre cotisation grâce à des contrats de partenariat...



Après 25 ans d'expérience et plus de 3.000 clients nous avons développé 2 logiciels. KineQuick existe depuis 15 ans et s'installe sur votre PC ou Mac. Une connexion internet n'est pas absolument requise pour pouvoir travailler dans ce logiciel. KineQuick Connect est notre dernier projet qui vise le futur. Le logiciel est compatible avec votre PC, Mac, smartphone ou tablette. Intuitif et dans le Cloud. Nous laissons notre marque par nos actions et non par des mots. **15% de remise pour les nouveaux clients de la société Q-TOP et membres de l'UKB. La réduction est valable pour la première année du contrat (12 mois).**



All FACT N°1 de la Tarification pour Kiné



Nous sommes une société de tarification pour les kinésithérapeutes. Gérée par un kiné de 25 ans d'expérience, nous vous soulageons de lourdeurs administratives. Nous vous apportons gain de temps, gain d'argent. Notre devise est que le patient soit le mieux remboursé et le kiné soit le mieux rémunéré. Nous essayer, c'est nous adopter.



Association d'assurance mutuelle sans but lucratif spécialisée pour votre profession. Pour votre R.C. professionnelle, Amma vous offre la couverture la plus élevée et la plus complète du marché et ce, à un tarif préférentiel. Conditions particulièrement avantageuses pour vos assurances incendie, auto, R.C. familiale et hospitalisation.



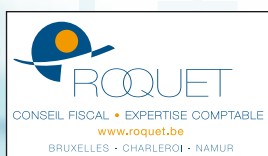
Leader dans l'assistance dépannage et l'assistance voyage. Grâce à ce partenariat, vous pourrez bénéficier de prix extrêmement avantageux - **jusqu'à 40% de réduction par rapport aux tarifs individuels** - sur toutes vos affiliations à Touring Business Solutions, réservé aux professionnels.



Avec plus de 7.000 exercices, KINEXER6 est la plus grosse base d'exercices de rééducation agrémentés de vidéos, photos et consignes d'exécution. Ce logiciel en ligne permet aux kinésithérapeutes de créer des programmes d'exercices personnalisés pour chaque patient et de le leur communiquer par mail (ou au format papier). Le patient peut visionner le programme d'exercices sur ordinateur, tablette ou smartphone.



Wooh original office store est spécialisé en mobilier et fourniture de bureau. Nos valeurs fondamentales sont la qualité, la fonctionnalité et l'ergonomie. Retrouvez-nous sur www.wooh.be. **10% de remise pour les membres de l'UKB.**



La Fiduciaire Roquet est un cabinet d'expertise comptable et de conseil fiscal de 14 professionnels et experts, répartis sur trois sites : Bruxelles, Charleroi et Namur. Trois bureaux mais une seule équipe, un même état d'esprit, une seule manière de travailler et de vous servir, une seule et même devise : qualité, rapidité et proximité, un seul objectif : votre «paix» fiscale et comptable et une seule préoccupation : vous !



Des conditions exceptionnelles pour une qualité irréprochable. Les membres UKB ont droit à une **ristourne avantageuse sur le prix net à la pompe** selon le type de carburant et la **station DATS 24.**

avantages séparés

Quelles aides en matière : de lois sociales et de revenu de remplacement

Pour bénéficier des aides en matière de lois sociales (cotisations) et de revenu de remplacement (droit passerelle), **le contact de première ligne des indépendants est leur caisse d'assurances sociales** (Groupe S, Xerius, Liantis, Partena, Acerta, Securex-Integrity, Incozina, Multipen, L'Entraide, UCM et la Caisse nationale auxiliaire –organisme public rattaché à l'INASTI).

En outre, l'INASTI met un **call center** à disposition des indépendants qui souhaitent disposer d'informations sur leurs droits sociaux ou les mesures de soutien adoptées par le gouvernement fédéral. Le numéro gratuit 0800/12.018 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (sauf le vendredi de 13h à 16h).

ATMS - Doe FORMATIONS EN THERAPIE MANUELLE

Thérapie Manuelle ostéoétiopathique

14 séminaires sur deux ans
Diplôme d'ostéoétiopathe

Thérapie Manuelle posturale

3 séminaires de 3 jours

Thérapie Manuelle énergétique

8 séminaires de 2 jours

Bio-pédiatrie

séminaire de 3 jours

INFORMATIONS

mail:domlippens@yahoo.com.br

formationatms.com

Lieu des cours: Gembloux.

ATMS-LIPPENS fondateur du concept ostéoétiopathique et de la Posturothérapie

ATMS, toujours un pas d'avance



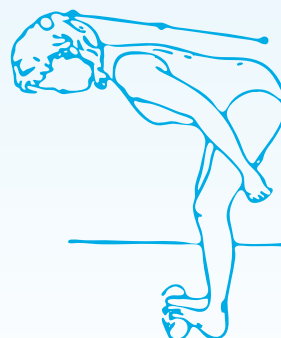
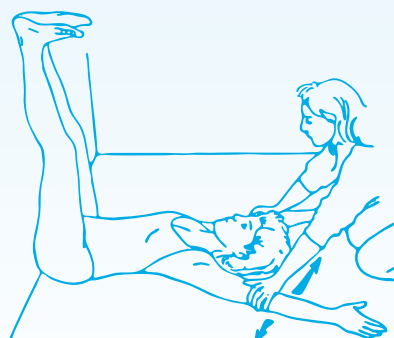
Le Stretching Global Actif de Philippe Souchard

Namur : 23-24-25 octobre 2020



Le **STRETCHING GLOBAL ACTIF** est une méthode originale d'étirement qui se différencie du stretching classique par la prise en compte de la globalité, de la respiration, de l'étirement du muscle dans les 3 plans de l'espace, la correction des compensations, la contraction du muscle dans sa position d'excentricité.

Cette façon d'étirer est née de la méthode de «**REEDUCATION POSTURALE GLOBALE**» (PH. SOUCHARD) dont elle respecte tous les principes. Elle est appliquée dans le sport de haut niveau. Cette formation de 3 jours donne la capacité de diriger des groupes avec le respect de ces règles. Voir la description de la formation sur le site : www.andremuriel.be ou sur le site de l'association belge de RPG : www.kine-rpg.be



Les chèques-
formations
sont valables

Renseignements et inscriptions :

Muriel ANDRE • Tél. : 0477 26 80 25 • E-mail : murielandre.kine@yahoo.fr • Site : www.kine-rpg.be
ou sur le site de l'association: RPG Belgique - Site officiel de l'association belge de RPG® dans la rubrique agenda



- ▶ médecins - dentistes
- ▶ kinésithérapeutes
- ▶ infirmiers bacheliers ou gradués
- ▶ sages-femmes
- ▶ vétérinaires

Depuis 2005

**Formation Post-Bachelor
en Acupuncture**

Reconnaissance par la Fédération Belge d'Acupuncture B.A.F.

POST-BACHELOR EN ACUPUNCTURE

PORTES OUVERTES

samedi 12 septembre 2020

Espace Kegeljan • Rue Henri Lecoq 47 - 5000 Namur

10h : conférence - présentation • 11h30 : questions - réponses

Rentrée académique le mercredi 16 septembre 2020 à 13 heures

www.facebook.com/ETTC.asbl

La formation de 950 heures = +/- 2.400 heures (volume d'étude) - 60 crédits,
en trois ans

Informations et inscriptions aux cours :

www.ettc-acu.be ou 071/843.210



COVID-19 : impact sur les dépenses INAMI

Evolution 2020/2019

Prestations ambulatoires par mois de prestation (en % jusqu'au 31 mai inclus)

Secteur	Evolution 2020 / 2019					Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	
Kinésithérapie	-4,2%	-16,9%	-52,9%	-78,8%	-68,0%	-32,6%

Prestations dans les hôpitaux par mois de prestations (en % jusqu'au 31 mai inclus)

Secteur	Evolution 2020 / 2019				Total
	Janvier	Février	Mars	Avril	
Kinésithérapie	6,9%	22,6%	-16,5%	-50,6%	-2,7%

Source : www.inami.be



FORMATION EN REEDUCATION POSTURALE GLOBALE

**Reprise du cours de Rééducation Posturale Globale
de Philippe Souchard en Belgique**

**Cette formation sera étalée sur 2 années en 5 modules
d'une semaine complète chacun**

Voici les prochaines dates :

1^{ère} semaine : du 05 au 09 décembre 2020
2^e semaine : du 25 au 29 janvier 2021
3^e semaine : du 26 au 30 mai 2021
4^e semaine : du 06 au 10 septembre 2021

Lieux :

Haute Ecole Léonard de Vinci
Avenue E. Mounier, 84 - 1200 Bruxelles

5^e semaine : mars 2022
Lieu : Saint-Mont (France)

Coût de la formation : 660 eur/module

Intervention des chèques-formation de la Région Wallonne

1^{ère} semaine : Carole Fortin (Professeur adjoint de Philippe Souchard et Professeur à l'Université de Montréal)

2^e semaine : Muriel Andre (kinésithérapeute spécialisée en RPG et Professeur adjoint de Philippe Souchard)

3^e semaine : Emanuele Di Ciacchio (kinésithérapeute spécialisé en RPG et Professeur adjoint de Philippe Souchard à Bologne)

4^e semaine : Muriel André

5^e semaine : Philippe Souchard (créateur de la méthode)

La description et toutes les informations :

Sur le site de Philippe Souchard : www.rpg-souchard.com et
(ou) sur le site belge : www.kine-rpg.be



Renseignements et inscriptions :

Muriel André - Tél. : 0477 268 025 - E-mail : murielandre.kine@yahoo.fr
ou Le Parnasse Laurent Crickx - Tél. : +32 771 1748
E-mail : formationcontinue.parnasseisei@vinci.be





Devenez ostéopathe!

Obtenez le DO et le Master



Choisir une formation à l'IAO:
c'est choisir une formation de qualité.

Pour obtenir des informations sur nos formations et
nos journées « portes ouvertes » : www.osteopathy.eu

The International Academy of Osteopathy

Les cours auront lieu à B-1435 Mont-Saint-Guibert, Rue Edouard Belin 2

Notre siège : Kleindokkaai 3-5, 9000 Gent | Tel. +32 (0) 92330403 | info@osteopathy.eu

les formations de la SERK



La SERK vous offre la possibilité d'être au top des nouvelles techniques et de vous former à moindre frais via le dispositif des chèques-formation

Grâce aux chèques-formation :

Une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 90% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K.

Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les **indépendants et les travailleurs** liés par contrat de travail uniquement en région Wallonne de langue française.

Comment commander les Chèques-Formation ?

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be



Méthode McKenzie (module B et C)

sera modifié et adapté pour chaque patient et en fonction de l'évolution pour chacun d'entre eux d'une séance à l'autre.

PARTIE C :

APPROFONDISSEMENT RACHIS LOMBAIRE ET APPLICATION DES CONCEPTS MCKENZIE AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DU MEMBRE INFERIEUR

Premièrement, ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'évaluation et le traitement des cas complexes lombaires. A l'aide d'études de cas et d'exercices en petits groupes les participants apprennent à affiner leur raisonnement clinique, à modifier les protocoles de traitement et à approfondir leur diagnostic différentiel et leurs chaînes décisionnelles.

Pour optimiser l'application du concept McKenzie, les techniques de traitement et leurs progressions sont revues et développées. Les problèmes rencontrés par les participants dans l'application des concepts McKenzie sont étudiés en détail.

Deuxièmement, ce cours présente l'application de la méthode McKenzie aux articulations du membre inférieur (articulation sacro-iliaque, hanche, genoux, cheville, pied) ainsi qu'au management des tendinopathies de cette région. Plusieurs patients sont évalués, traités, et suivis sur plusieurs séances pendant cette formation.

Intervenant :

D. VANDEPUT, Kinésithérapeute, MSc

Dates :

- Module B : 09-10-11-12 septembre 2020
- Module C : 09-10-11-12 décembre 2020

Horaires :

Mercredi - Jeudi - vendredi de 11h à 19h00
Samedi 8h30 à 17h00

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSÉLIES



Prix (par module) :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 840 €
- Avec chèques formation : 420 €
- Réf. MCK49 (module B)
- Réf. MCK50 (module C)

NB : un manuel illustré et références scientifiques sont fournis pour chaque stage.

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be



PARTIE B :

LE RACHIS CERVICAL ET THORACIQUE

La participation préalable à la partie A est nécessaire pour l'inscription aux parties B-C

Ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'examen et le traitement de patients souffrant de cervicalgies, de névralgies cervico-brachiales ou des dorsalgies. Le séminaire couvre les bases théoriques et scientifiques spécifiques à cette région de la colonne vertébrale et comprend de nombreux travaux pratiques. Le participant apprend à appliquer la classification par syndrome aux régions cervicale et dorsale, pour lesquelles des protocoles spécifiques et individualisés sont proposés. Une fois de plus, de vrais patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant le séminaire pour illustrer l'efficacité de cette approche. Cela permet aussi, à nouveau, de montrer comment le traitement



Kinésithérapie du sport

- Analyse et exécutions des tests à l'effort sur terrain et en laboratoire.
- Handisport (classifications et adaptations). Mise en pratique.
- Prévention des blessures selon différents sports.
- Théorie sur dopage et diététique du sportif.
- Cupping (ventouses).
- Ondes de choc.

Intervenants :

- Fabian Gabellini, Directeur Kineac-formation/ Kinésithérapeute
- Sophie Cockx, Médecine physique/sport
- Jean Pierre Castiaux, Médecine physique/sport
- Hélène Vander Massen, Educateur Physique/ préparateur physique
- François-Xavier Bryssinck, Kinésithérapeute
- Thomas Demeur, Kinésithérapeute
- David Delecaut, Kinésithérapeute
- Jacques D'haeyer, Kinésithérapeute
- Patrizia Malagnino, Kinésithérapeute
- Charlotte Scieur, Kinésithérapeute
- Serge Pieters, Diététicien du sport
- Valentin Paris, Kinésithérapeute
- Yannick Miserque, Educateur Physique/préparateur physique/Kinésithérapeute
- Ingrid Leclercq, Kinésithérapeute
- Said Laouina, Kinésithérapeute/ostéopathe
- Frédéric Borlée, Médecin du sport

Dates :

1^{ère} année académique 17 jours de formation

- 1^{er} module :
 - 17-18-19 septembre 2020
 - 27-28 novembre 2020
- 2^e module :
 - 08-09 janvier 2021
 - 05-06 février 2021
- 3^e module :
 - 05-06 mars 2021
 - 02-03 avril 2021
- 4^e module :
 - 06-07 mai 2021
 - 04-05 juin 2021

Horaire :

Jeudi, vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSÉLIES
et
Centre National de Football (Martin's Red)
Rue de Bruxelles 484
1480 TUBIZE

Prix :

- Formation complète hors Wallonie et/ou sans chèque formation : 3.000 €/année
- Avec chèques-formation : 1.500 €/année (25 CF/module)

- Réf. KS-03

En collaboration avec :

www.kineac-formation.be



Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

Plan de la formation :

- La kinésithérapie du sport, le return to play et le return to performance.
- L'analyse des différentes pathologies du sportif, du geste et de la biomécanique.
- Apprentissage des protocoles de rééducation des différentes pathologies du sportif (LCA - entorses - lésions myo-aponévrotiques - les sutures tendineuses,...).
- Analyse biomécanique et risques lésionnels : analyse vidéo.
- Mise en pratique des techniques de réathlétisation.
- Thérapie manuelle du sportif : les compressions ischémiques, les techniques, myotensives, les techniques d'étirement et chaînes musculaires, les analyses posturales, les manipulations articulaires sportives aiguës et chroniques.
- L'étude des technologies et mise en pratique : GPS, tensomyographie, isocinétisme, EMG de surface.
- Analyse et pathologie des sports d'endurance.
- Analyse posturale du cycliste.
- Le taping et kinesiotaping.
- Les principes de musculation, musculation poids de corps, pliométrie et core stability.
- Le traitement des trigger-points.
- L'analyse des pathologies canalaies.
- Programmation de sessions d'entraînements en fonction du return to play.

Les chèques-formation : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 90% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K. Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française.

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be

**Chèque
Formation**





But de la formation :

L'objectif de cette formation est de pouvoir utiliser l'échographie en tant qu'outil de précision à des fins d'orientation de traitement optimisé pour les patients et les pathologies associées.

Descriptif de la formation :

Par cette formation, vous apprendrez l'anatomie en 3D, la visualisation des états normaux et pathologiques et de leurs évolutions. Vous serez en mesure d'apporter un raisonnement efficace et d'établir des observations objectives directement utilisables dans le cadre de votre suivi thérapeutique. Avec la pratique conjointe des tests cliniques, l'utilisation de l'échographie prend tout son sens car elle permet d'optimiser la prise en charge des patients et d'orienter son traitement plus efficacement et objectivement. L'échographie de l'appareil musculo-squelettique permet la visualisation des structures anatomiques tels que les muscles, les tendons, les ligaments, les aponévroses mais aussi les nerfs et les vaisseaux sanguins et d'en évaluer leurs états et leurs fonctions.

Echographie musculo-squelettique

L'utilisation de l'échographie lors des examens offre différents avantages :

- C'est tout d'abord une des seules techniques d'imagerie applicable en temps réel.
- Tests rapides et totalement indolores qui peuvent être répétés dans le temps sans effet nocif pour le patient.
- Bilans et pronostics plus précis et objectifs.
- Progrès des lésions mesurables et identifiables
- Traitement pouvant être ajusté en fonction des images et des plaintes du patient.
- Suivi de l'évolution.

Il est incontestable que l'échographie est aujourd'hui un outil indispensable à la pratique professionnelle quotidienne.

Contenu de la formation :

- Pratique de base de l'utilisation de l'échographe et de la sonde.
- Pratique de l'échographie musculo-squelettique.
- Echographie en pratique au cabinet : bilan, suivi et adaptations thérapeutiques.
- Anatomie en échographie et anatomie en 3D.
- Révision ciblée et revue de littérature.
- Apprentissage des protocoles standardisés.
- Epaule, coude, poignet, main, hanche, genou, cheville, pied.
- Connaître l'écho-structure et l'aspect normal des différents éléments composants le système ostéo-articulaire : tendon, synoviale, cartilage, ligaments, muscles, nerfs, vaisseaux.

- Mise en évidence des lésions possibles et des pathologies les plus fréquemment rencontrées.
- Mise en pratique en binôme.

Intervenant :

Walter HEMELRYCK, DO, MSc, PGCert MSK Ultrasound, University of East London. Spécialiste en échographie musculo-squelettique et en traumatologie sportive. Enseignant en échographie musculo-squelettique et dissection anatomique.

Dates :

24-25-26 septembre 2020
29-30-31 octobre 2020

Horaires :

Jeudi de 14h à 18h
Vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSÉLIES

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 1.080 €
- Avec chèques-formation : 540 €
- Réf. EMS-03

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfqb.be

36h

Chèque Formation



D'un point de vue théorique : Les lymphatiques de la tête et des membres sont décrits à partir de travaux réalisés en laboratoire. Nous abordons l'anatomie «classique» pour ensuite découvrir l'anatomie qui se développe en pathologie. La physiologie et la physiopathologie sont illustrées au travers de la clinique. L'effet des traitements physiques de l'œdème (drainage lymphatique manuel, pressothérapie, bandages multicouches, contentions élastiques) est enseigné selon le résultat de travaux de recherche réalisés en laboratoire et mis à l'épreuve en centre de kinésithérapie spécialisé.

D'un point de vue pratique : Le kinésithérapeute apprend les techniques de drainage lymphatique manuel d'appel et de résorption pour les membres, la tête et le tronc. La pratique des bandages multicouches est enseignée sur les membres. Le cours aborde aussi les modalités d'application de la pressothérapie et des contentions élastiques.

Drainage lymphatique

Objectifs généraux : L'anatomie et la physiologie des lymphatiques sont développées afin que le kinésithérapeute puisse maîtriser les techniques physiques utilisées dans le traitement de l'œdème. La physiopathologie donne accès à une parfaite compréhension des cas cliniques.

Objectifs spécifiques : Le kinésithérapeute doit, au terme du cours, pouvoir prendre en charge les patients présentant un œdème du membre supérieur, du membre inférieur ou du visage avec les techniques de drainage lymphatique manuel. Il maîtrisera les techniques de pressothérapie, de bandages multicouches et il sera en mesure de conseiller la contention élastique la mieux adaptée.

Contenu synthétique : Physiologie des lymphatiques. Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc. Physiopathologie de l'œdème. Signes cliniques du lymphoedème. Classification du lymphoedème, de l'œdème veineux et cardiaque. Justifications expérimentales du traitement physique de l'œdème. Pratique du traitement des lymphoedèmes primaires et secondaires des membres

et du visage. Présentation de cas et propositions de traitements.

Intervenant :

O. LEDUC, Ph. D.

Dates :

1^{er} séminaire : 25-26-27 septembre 2020
2^e séminaire : 16-17 octobre 2020

Horaires :

de 9h à 17h

Lieu :

Hôtel Sirius
Quai de Compiègne 47
B-4500 HUY

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 720 €
- Avec chèques-formation : 270 €
- Réf. CDL-23

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

30h

Chèque Formation



Présentation :

Le Concept de Sohier repose sur des justifications théoriques, un raisonnement clinique rigoureux et un raisonnement mécanobiologique dont l'idée de base est que **l'équilibre biologique des cellules des tissus articulaires et péri-articulaires (tissu conjonctif) est fortement influencé par les rapports qu'a la cellule avec son environnement physique, mécanique (épigénétique)**. Là est la justification fondamentale de notre intervention car un trouble de la biomécanique (mauvaise distribution des forces au sein des tissus articulaires) suffit à lui seul pour déclencher une affection articulaire, par réponses inappropriées des cellules. **Notre finalité thérapeutique sera de normaliser ces stimulations mécaniques pathologiques.** Dans cette perspective, la récupération d'une cinématique articulaire normale s'avère être la première des priorités, puisque c'est d'elle que dépend la bonne distribution des forces.

Pour atteindre cet objectif, nous utilisons :

- des mobilisations articulaires spécifiques, mobilisations douces, progressives, tangentielles aux surfaces articulaires et réalisées à partir de positions initiales ne mettant pas en tension les tissus mous péri-articulaires.
- des exercices de stabilisation, de rééducation fonctionnelle et des conseils d'hygiène de vie.

Au cours des sessions, ces notions seront développées au niveau de chaque maillon articulaire. Seront abordés :

- les qualités fonctionnelles générant une cinématique articulaire physiologique (alternance d'appuis et de frictions des surfaces articulaires en opposition de sens).
- les troubles de la cinématique, leurs causes, leurs mises en évidence et leurs traitements par la Kinésithérapie Analytique.

Concept Sohier

Thérapie Manuelle et kinésithérapie analytique des affections ostéo-articulaires LE COMPLEXE SCAPULO-CERVICO-THORACIQUE

Objectifs :

Acquérir une méthodologie d'analyse des conséquences des dysfonctions mécaniques des articulations, en référence aux raisonnements clinique et mécanobiologique.

Maîtriser les techniques spécifiques d'examen de détection des désordres articulaires.

Maîtriser les gestes de mobilisations articulaires et les techniques de stabilisations spécifiques.

Méthodes pédagogiques :

- Supports de cours fournis ;
- Projection d'apport de connaissances théoriques ;
- Travail interactif de compréhension des processus ;
- Démonstration ;
- Pratique dirigée ;
- Contrôle des acquis par questionnaires.

Contenu de la formation :

La formation comporte deux sessions de 2 jours (Ve et Sa de 9h à 17h30- 40 % de théorie et 60 % de pratique), comprenant :

SESSION 1

- Justifications fondamentales de l'approche analytique.
- Epaule – Bio et pathomécanique.
- Examens et techniques manuelles analytiques de repositionnement.
- Exercices de stabilisation et éducation thérapeutique.
- Bio et pathomécanique du rachis cervical supérieur et de l'Articulation temporo-mandibulaire.
- Examens et techniques manuelles analytiques de repositionnement.
- Exercices de stabilisation et éducation thérapeutique.

SESSION 2

- Bio et pathomécanique du rachis cervical moyen et inférieur et du rachis thoracique.
- Examens et techniques manuelles analytiques de repositionnement.
- Exercices de stabilisation et éducation thérapeutique.
- Evaluation et rééducation de la chaîne cinétique.
- Révision de toute la pratique.

Intervenant :

Michel HAYE : Gradué et Licencié en Kinésithérapie. Ancien professeur invité à la Haute école Provinciale du Hainaut Condorcet. Enseignant Titularisé à l'Institut International de Kinésithérapie Analytique R. Sohier (Hornu -Belgique)

Dates :

Session 1 : 02-03 octobre 2020
Session 2 : 27-28 novembre 2020

24h

Horaire :

Vendredi et samedi de 9h00 à 17h30

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSELIES

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 720 €
- Avec chèques-formation : 360 €/module
- Réf. 2C-42

Site web :

www.kineduc.be

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

**Chèque
Formation**



Contenu de la formation :

Définition, critères de qualité et mode d'extraction des huiles essentielles.

Propriétés et vertus thérapeutiques des huiles essentielles sur l'organisme (digestion, immunité, dermatologie...) mais aussi leur dimension psycho-émotionnelle.

Voies d'administration des huiles essentielles dans le contexte médical :

- Diffusion, Toucher/effleurage.

Monographies et formules pratiques pour :

- Assainir l'air : Lutter contre les mauvaises odeurs apporte un bien-être général une amélioration de la qualité de vie du patient ainsi que de l'environnement du travail du personnel soignant.

L'usage des huiles essentielles dans la prise en charge palliative

- Rassurer, apaiser, détendre et soulager les douleurs, la souffrance morale par le «Toucher effleurage». Il crée un lien bienveillant soigné/soignant.

Accompagner le passage et réconforter ceux qui restent :

- Les fragrances des huiles essentielles vont accompagner, entourer le patient et réconforter les proches.

Intervenant :

Anne-Françoise MALOTAUX, Aromatologue

Dates :

15 octobre 2020

Horaires :

Vendredi de 9h à 16h30

Lieu :

Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne
Chemin des Marronniers 26
B-5100 NAMUR

Prix :

- 65 €
- Versement sur le compte SERK
- IBAN: BE56 7785 9758 1588
- BIC: GKCCBEBB
- Réf. HE-03 + nom du participant

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@ukfgeb.be

En collaboration avec l'association des Soins Palliatifs en Province de Namur (ASPPN)



Nouvelles approches cliniques, méthodologiques et technologiques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Contenu de la formation :

L'approche méthodologique clinique développée dans cette formation démontre le caractère prioritaire et novateur de la kinésithérapie du poumon profond, à partir des signaux quantifiés de l'auscultation pulmonaire.

Sur la base du comportement mécanique spécifique du poumon profond et de la physiopathologie des voies aériennes distales, un **nouveau paradigme** est proposé, «celui d'une kinésithérapie inspiratoire, lente, résistée, positionnelle validée par des moyens stéthoscopiques, échographiques, biochimiques» à partir de la géométrie spatiale du poumon.

Kinésithérapie respiratoire différentielle guidée par l'auscultation pulmonaire actualisée

Au cours de ce stage, une place primordiale est faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiopathologiques les plus récentes.

Intervenants :

Guy POSTIAUX, Kinésithérapeute
Stéphane OTTO, Licenciée en Kinésithérapie, agrégée de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), certificat d'aptitude pédagogique (CAPAES). Maître Assistant à la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

Dates :

22-23-24 octobre 2020

Lieu :

Hôtel L'Amandier
Avenue de Bouillon 70
B-6800 LIBRAMONT

OU

Dates :

19-20-21 Novembre 2020

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSÉLIES

Horaires :

Jeu - ven - 9h à 17h30
Sam - 9h à 13h30

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque formation : 690 €
- Avec chèques formation : 390 €
- Réf. CP-48 (Libramont)
- Réf. CP-49 (Gosselies)

NB : Nombre de places limitées et prévoir une tenue de sport.

Informations :

www.postiaux.com

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

20h

Chèque Formation

tableau récapitulatif

dates	sujets et enseignants	lieux	prix	réf.
09-10-11-12/09/2020	METHODE McKENZIE (module B) D. Vandeput, Kinésithérapeute, MSc	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 840 € Avec chèques-formation : 420 €	MCK-49
15-16/09/2020	METHODE McKENZIE PERFECTIONNEMENT DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DES MEMBRES D. Vandeput, Kinésithérapeute, MSc	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 470 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	MCK-P2
17-18-19/09/2020 27-28/11/2020 08-09/01/2021 05-06/02/2021 05-06/03/2021 02-03/04/2021 06-07/05/2021 04-05/06/2021	KINESITHERAPIE DU SPORT F. Gabellini, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES ET TUBIZE Centre National de Football (Martin's Red) Rue de Bruxelles 484 B-1480 TUBIZE	Prix de la formation : 3.000 € Avec chèques-formation : 1.500 €	KS-03
24-25-26/09/2020 29-30-31/10/2020	ECHOGRAPHIE MUSCULO-SQUELETTIQUE W. Hemelryck, DO, MSc, PGCert MSK Ultrasound, University of East London	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 1.080 € Avec chèques-formation : 540 €	EMS-03
25-26-27/09/2020 16-17/10/2020	DRAINAGE LYMPHATIQUE O. Leduc, Ph D.	HUY Hôtel Sirius Quai de Compiègne 47 B-4500 HUY	Prix de la formation : 720 € Avec chèques-formation : 270 €	CDL-23
02-03/10/2020 27-28/11/2020	CONCEPT SOHIER LE COMPLEXE SCAPULO-CERVICO- THORACIQUE M. Haye, Kinésithérapeute	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 720 € Avec chèques-formation : 360 €	2C-42
02-03/10/2020	KINESITHERAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE T. Snoeck, Ph. D.	GOSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSELIES	Prix de la formation : 420 € Avec chèques-formation : 210 €	MAXI-08
15/10/2020	L'USAGE DES HUILES ESSENTIELLES DANS LA PRISE EN CHARGE PALLIATIVE A.-F. Malotiaux, Aromathérapeute	NAMUR La Marlagne Chemin des Marronniers 26 B-5100 NAMUR	Prix de la formation : 65 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	HE-03
22-23-24/10/2020	KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE DIFFERENTIELLE GUIDEE PAR L'AUSCULTATION PULMONAIRE ACTUALISEE G. Postiaux, Kinésithérapeute S. Otto, Kinésithérapeute	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 690 € Avec chèques-formation : 390 €	CP-48

Mieux soigner par la qualité des soins donnés

Depuis plusieurs années en 1989, l'UKB (ex UKFGB) créa son association «sœur», la Société d'Etude et de Réflexion en Kinésithérapie (SERK). Celle-ci est gérée par un conseil d'administration avec comme président Y. Ralet. Sous sa conduite la SERK se développa pour permettre aux kinésithérapeutes d'acquérir des notions pour mieux traiter leurs patients.

Actuellement, le C.A. vieillit aussi car composé majoritairement d'administrateurs UKB. De la jeunesse s'impose donc. De nouveaux administrateurs sont les bienvenus. Je dois remercier et féliciter nos formateurs pour la dispensation de leur savoir via les formations organisées par la SERK.

Actuellement, la SERK agréée par la Région wallonne offre aux kinésithérapeutes la possibilité d'obtenir des chèques formation permettant d'accéder aux cours pour un prix démocratique.

Je n'oublierai pas de rendre un hommage tout particulier au secrétariat toujours disponible pour aider et d'un dévouement sans pareil pour la préparation et l'organisation de toutes les formations.

La SERK poursuit son but : «mieux soigner par la qualité des soins donnés».

André Rousseau

Administrateur et trésorier de l'UKB - SERK



Les Ateliers de la Kinésithérapie

Toutes nos formations sont disponibles sur www.sfer.be
Inscrivez-vous dès maintenant, **les places sont limitées.**



NOS NOUVELLES FORMATIONS

- TECHNIQUES MEUDODYNAMIQUES
- PERINEO-PEDIATRIE
- DOULEURS PELVIENNES
- IMAGERIE MENTALE
- RÉÉDUCATION ANO-RECTALE
- THÉRAPIE MANUELLE
- SCOLIOSE
- LE BASSIN
- BIOMÉCANIQUE DES CHAINES ARTICULAIRES ET MYOFASCIALES: NOTIONS DE BASE

NOS FORMATIONS

- ÉPAULE
- ATM : NOUVELLE APPROCHE RÉÉDUCATIVE.
- THÉRAPIE MANUELLE EN PELVI-PÉRINÉOLOGIE
- POSTUROLOGIE - POSTUROTHÉRAPIE
- PIED DU NOURRISSON
- BIEN ÊTRE AUTOUR DE LA NAISSANCE
- PÉDIATRIE
- KINÉ VESTIBULAIRE
- PÉRINÉOLOGIE
- HÉMIPLÉGIE
- GÉRIATRIE - SOINS PALLIATIFS
- SEXOLOGIE
- MÉTHODE ABDO-MG®



NOS FORMATIONS AVEC BERNADETTE DE GASQUET

- STRETCH YOGA - APOR®
- PLAGIOCÉPHALIE
- OBSTÉTRIQUE
- LOMBALGIE
- LES ABDOMINAUX REVUS PAR LE FITBALL
- ABDOMINAUX, ARRÊTEZ LE MASSACRE !

SFER et Les Ateliers de la **Kinésithérapie** organisent depuis plus de 25 ans des **formations spécialisées** dans différents domaines de la rééducation.

Ces formations s'adressent en priorité aux kinésithérapeutes mais peuvent aussi intéresser d'autres professionnels de la santé.

Lors de chaque formation, une **attestation certifiée** par le comité scientifique est délivrée aux participants ayant suivi l'enseignement avec régularité.

Les formations organisées par SFER sont agréées par le **FOREM**, les participants peuvent donc bénéficier des **chèques-formation**.

La plupart de nos formations ont également reçu l'agrément **Pro-Q-Kine**, ce qui donne droit aux **UFC** (Unités de Formation Continue).

Toutes nos formations sont agréées et reconnues par le ministère de la Santé.

RENSEIGNEMENTS

WWW.SFER.BE - Pol Dumont
0460 94 62 58 - Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51
info@sfer.be • www.sfer.be

LIEUX DES COURS

« Les Ateliers de la Kinésithérapie »
Centre de Médecine Spécialisée • Boulevard Sainctelette 92 • 7000 MONS
CHU Ambroise Paré • Boulevard Kennedy 2 • 7000 MONS

Didier LEVA
Président de l'UKB
 Route du Condroz 119 C • B-4031 ANGLEUR

assemblée générale **UKB**

4031 Angleur, le 1^{er} septembre 2020

Mesdames et Messieurs les membres de l'UKB sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **27 octobre 2020 à 20h au secrétariat de l'UKB** - Avenue Georges Lemaître 19 à Gosselies.

ORDRE DU JOUR

- Vérification des pouvoirs.
- Approbation du P.V. de l'A.G. statutaire de mars 2019.
- Rapport des vérificateurs aux comptes : MM. POSTIAUX et SIMON.
- Approbation des comptes 2019.
- Décharge aux vérificateurs et au Conseil d'Administration.
- Budget 2020 : approbation.
- Nominations statutaires. **Sont sortants et rééligibles :**
 - Le Président : D. LEVA sortant et rééligible
 - Le Secrétaire Général-Adjoint : candidature à pourvoir
 - Les Administrateurs : J.J. DOUVERE - J.P. GEORGES sortants et rééligibles
 - et appel à **candidature au Conseil d'Administration**.
- Situation INAMI : Convention - Nomenclature - Politique actuelle et future de la défense professionnelle.

Salutations confraternelles.

Le Président, D. LEVA

Procuration à renvoyer au Secrétariat UKB - Avenue Georges Lemaître 19 à 6041 Gosselies mais alors sans indiquer le nom du mandataire.

Je soussigné(e)
 membre de l'UKB
 demeurant à
 donne procuration à
 pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'UKB du 27.10.2020.

Signature

Yves RALET
Président de la S.E.R.K.
 Longvilly 15 A • B-6600 BASTOGNE

assemblée générale **SERK**

6600 Bastogne, le 1^{er} septembre 2020

Mesdames et Messieurs les membres de la **SERK** sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **MARDI 27 OCTOBRE 2020 à 20h précises au secrétariat de la SERK - Avenue Georges Lemaître 19 à 6041 Gosselies (Charleroi)**.

ORDRE DU JOUR

- Evolution et recherches de formations scientifiques.
- Le Secrétaire Général : Jean VERMEULEN sortant et rééligible.
 - Les Administrateurs : Marie-Françoise DEWEZ - Manuel JACQUEMIN sortants et rééligibles.

Je vous prie de bien vouloir croire, Chère Consœur, Cher Confrère, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président, Y. RALET

N.B. : Toute personne souhaitant devenir administrateur de la SERK est priée d'envoyer sa candidature au secrétariat de la SERK - Avenue Georges Lemaître 19 à 6041 Gosselies, au plus tard le dernier jour ouvrable avant l'A.G. ou de la remettre au Président le jour de l'A.G.

Procuration à renvoyer au Secrétariat SERK - Avenue Georges Lemaître 19 à 6041 Gosselies mais alors sans indiquer le nom du mandataire.

Je soussigné(e)
 membre de la SERK
 demeurant à
 donne procuration à
 pour me représenter à l'Assemblée Générale de la SERK du 27.10.2020.

Signature

Tarifs pour petites annonces - demandes d'emploi - offres d'emploi

(1 ligne = 60 caractères ou espaces) • Forfait 4 lignes : - membres : gratuit - non-membres : 15 € • Ligne supplémentaire : 2,50 € • Encadré (2 lignes) : 5 €

Les textes (écrits lisiblement) doivent parvenir au secrétariat UKB, Avenue Georges Lemaître 19 - B-6041 GOSSELIES (CHARLEROI), pour le 5 du mois qui précède le mois de parution, au plus tard. Seules les annonces dont le texte et le paiement seront parvenus avant le 5 du mois qui précède le mois de parution seront prises en considération. Un exemplaire du Kiné-Varia News contenant votre annonce sera envoyé au moment de la parution.

Modes de paiement : Pour la Belgique :

- soit par virement au compte BELFIUS n° 777-5918111-23
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

Pour l'étranger :

- uniquement par virement international
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

VENTE, LOCATION, REMISE CABINET DE KINE

A4634 - Cabinet de kinésithérapie à céder en périphérie de Charleroi conjointement ou non à la vente d'un bel immeuble à usage d'habitation. Tél. 0495 574 065 ou 0475 488 934

A4638 - RDC idéal à cse BW 1490. Salle d'attente avec wc. Grande pièce aménageable avec cuisine super équipée. Jardin. 5 places parking. 1.100€/mois charges comprises. Contact : 0475 236 738

MATERIEL A VENDRE

A4635 - A.V. départ retraite table massage, avancée d'espallier. BFB uro. Vibromass EURG5. Electrodes. Sangles Elpha-conti. Globus. Petit matériel kiné générale + uro-gynéco. Courant magnétique Pulse Bemer. Tél. 0476 23 72 31

A4636 - Suite à changement d'orientation. A vendre Easy Cryoslim blanc de 2015, très peu servi. Prix 1.100€. Valeur neuve 2.800€. Barchon. 0494 54 32 09

A4637 - A vendre départ retraite 3 tables de massage électriques, U.S., Lympha mat. Gymna, Compex kiné Tech. Genou plus petit matériel. GSM : 0476 302 445 - Tél : 071 81 46 04

A4639 - Cause retraite à vendre appareil de pressothérapie CAP 947. Deux manchons jambes. Un bras. Prix 1.000 euros. Tél. : 0495 229 561

DEMANDE D'EMPLOI

E1255 - Kiné (f) cherche remplacements mi-temps (ou collaboration) région de Charleroi (de préférence au sud). Tél. 0479 251 203



Le site de la kinésithérapie

Toute l'actualité de la profession
Inscription gratuite à la newsletter

VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

BELSO ASSURE VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Depuis plus de 40 ans.

Notre école s'efforce de rester à la pointe de la formation tout en élargissant son champ d'action.

Les cours théoriques et pratiques sont donnés les week-ends.

Après avoir réussi un cycle de cinq ans d'études.

Comme ostéopathe agréé vous jouirez de la reconnaissance.

FORMATION CONTINUE

POSTGRADUATE COURSES

- Un programme de formation continue dans le but de parfaire vos connaissances en ostéopathie et de sa pratique.
- La journée portes ouvertes

12 septembre 2020: 11-13h

LIEU:

centre de formation BELSO:
HELHa, Rue Trieu Kaisin 136 - 6061 Montignies/S/Sambre

PROGRAMME:

- statut de l'ostéopathie en Belgique,
- fonctionnement de l'école,
- contact avec le corps enseignant.

CONTACT:

Secrétariat: asbl New Belso, Peter Benoitstraat 4B, 9100 St Niklaas
Belsophone: 0475 85 17 32 | Mail: info@belso.be



CERDEN®

Donnez un PLUS à votre pratique grâce à notre formation en nutrition et nutrithérapie organisée à l'intention des praticiens de la santé. Différenciez-vous en devenant **NUTRITHERAPEUTE certifié CERDEN®**

FORMATION EN NUTRITION et NUTRITHERAPIE

**Prochaine rentrée académique
17 octobre 2020**

Le CERDEN®, Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition et de la Nutrithérapie, (association internationale), organise un cycle d'études complet de 10 modules sur 2 ans (5 week-ends par an).

Cet enseignement didactique, intensif et pratique vous permettra une application immédiate en cabinet, renforçant ainsi l'efficacité de vos traitements.

Un diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® est décerné à la fin du cycle (après un contrôle de connaissance).

Des recyclages et mises à jour sont régulièrement organisés.

SEANCE D'INFORMATION

**Samedi
26 septembre
à 11h**

**Centre de
Congrès Bedford
Rue du Midi 135
1000 Bruxelles**



**Pour tous renseignements complémentaires
Tél : +32.(0)2.660.01.30
www.cerden.org - contact@cerden.be**

